

COMMUNE DE TRONGET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
6 janvier 2023

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 14

*Le quorum étant atteint, le
Conseil Municipal peut
valablement délibérer.*

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 12 janvier 2023 à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Daniel CANTE, Jean-Marc DUMONT, Pascal RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Elena BARANSKI, Patricia RAYNAUD, Annie WEGRZYN, Franck VALETTE.

Excusés : Alain DETERNES, Jean-Marc CARTE, Stéphane HERAULT, Laurent BRUN, Audrey GERAUD.

Pouvoirs : Alain DETERNES à Pascal RAYNAUD, Jean-Marc CARTE à Jean-Marc DUMONT, Stéphane HERAULT à Patrick AMATHIEU, Laurent BRUN à Franck VALETTE, Audrey GERAUD à Patricia RAYNAUD.

Secrétaire de séance : Daniel CANTE

Convention pour le financement des travaux du centre de secours de Le Montet N°05/2023

*Vu la délibération n°48/2021 portant accord de principe pour participer au financement des travaux du centre de secours de LE MONTET ;
Vu la délibération n°01/2022 portant accord de principe sur la convention de financement des travaux du centre de secours de LE MONTET ;
Vu le courrier de Mme le Maire du Montet en date du 22 novembre 2022 demandant de soumettre le projet de convention définitif pour participer au financement des travaux de rénovation et d'extension de la caserne des pompiers présenté le 8 novembre et joint à ce courrier ;*

Monsieur le Maire informe que lors de la réunion du 8 novembre 2022, la commune du Montet a fait part des résultats de l'appel d'offres qui modifie le montant du projet initial (280 000 € HT)
à savoir :

Coût du projet : 461 000 € HT pris en charge par le SDIS à hauteur de 75% ;
Reste : 25 % à la charge du Montet par convention avec le SDIS soit 115 000 € HT
Proposition de financement du reste à charge :

- Le Montet : 50% soit 57 500 € HT
- 50% à la charge des autres communes du ressort du centre de secours de Le Montet.

Pour la commune de Tronget cela représente un coût total de 19 919 € HT au lieu de 10 739 € HT initialement envisagé (si la Commune de Cressanges participe au financement de ces travaux ou 26 309 € HT si Cressanges ne participe pas aux travaux).

Monsieur le Maire précise que, contrairement à ce que les communes avaient demandé, ces dernières n'ont pas été associées au projet ni par le SDIS, ni par la commune du Montet. Par ailleurs, la commune du Montet a informé les autres communes de la finalisation de ce dossier

après avoir donné son accord pour les travaux et donc sans consulter les communes qui avaient proposé de participer à ce financement.

Monsieur le Maire précise que le financement des travaux vient en plus du financement annuel du SDIS auquel sont soumises les communes, ce financement augmente régulièrement et notamment de 6% en 2023 à hauteur de 18 098€.

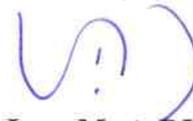
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- **De donner son accord pour participer au financement des travaux du centre de secours de Le Montet, à hauteur de 10 739 € correspondant à l'engagement initial de la commune de Tronget. Compte tenu que la commune de Le Montet n'a pas tenu ses engagements d'associer les autres communes qui proposaient leur participation volontaire aux frais de ces travaux et a validé la réalisation de ces travaux sans consulter ces mêmes communes. La commune de Tronget n'ira pas au-delà de cet engagement initial.**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention "Extension de caserne pompiers" proposée par la commune de Le Montet et tout autre document relatif à la réalisation de cet engagement.**

ONT VOTE POUR : 14
ONT VOTE CONTRE : /
SE SONT ABSTENUS : /
ACTE EXECUTOIRE
Reçu par le représentant de l'Etat le
16 janvier 2023
et publié le 16 janvier 2023

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,
Fait à Tronget, le 16 janvier 2023

Le Maire,



Jean-Marc DUMONT